CONDITIONS GÉNÉRALES DE BANQUE APPLICABLES À LA CLIENTÈLE DES PARTICULIERS À PARTIR DU 1er JUIN 2026 (Montant en F CFA HT)

BANK OF AFRICA
BMCE GROUP

I - CONDITIONS GÉNÉRALES DU COMPTE

1.1	Conditions d'ouverture de compte	
1.1.1	Ouverture de compte	
1.1.1.1	Compte chèque	Gratuit
1.1.1.2	Compte d'épargne simple	Gratuit
1.1.1.3	Dépôt à terme	Gratuit
1.1.1.4	Compte d'épargne logement	Non applicable
1.1.1.5	Plan épargne logement	Gratuit
1.1.1.6	Compte sur livret	Non applicable
1.1.1.7	Compte joint	
1.1.1.7.1	Compte chèques	Gratuit
1.1.1.7.2	Compte d'épargne	Gratuit
1.1.1.8	Compte indivis	
1.1.1.8.1	Compte chèques	Non applicable
1.1.1.8.2	Compte d'épargne	Non applicable
1.1.1.9	Autres types de comptes	
1.1.1.10	Dépôts initiaux pour les ouvertures de compte	Plan épargne Logement : 50 000 Compte épargne Elite : 10 000 001
1.1.1.11	Assurance décès accidentel associé au compte chèque	Non applicable
1.2	Conditions de clôture de compte	
1.2.1	Compte chèques	Gratuit
1.2.2	Compte d'épargne simple	Gratuit
1.2.3	Dépôt à terme	Gratuit
1.2.4	Compte d'épargne logement	Non applicable
1.2.5	Plan épargne logement	Gratuit
1.2.6	Compte sur livret	Non applicable
1.2.7	Compte-joint	Gratuit
1.2.7.1	Compte chèques	Gratuit
1.2.7.2	Compte d'épargne	Gratuit
1.2.8	Compte indivis	
1.2.8.1	Compte chèques	Non applicable
1.2.8.2	Compte d'épargne	Non applicable
1.2.9	Lettre de clôture juridique	Gratuit
1.2.10	Attestation de clôture de compte	15 000 à la demande du client
1.2.11	Autres types de clôture de comptes	Gratuit
1.3	Conditions de remunération des produits d'épargne règlementés	
1.3.1	Dépôt à terme	Selon Grille
1.3.2	Compte d'épargne logement	Non applicable
1.3.3	Plan épargne logement	3,5%
1.3.4	Livret épargne logement	Non applicable
1.3.5	Compte d'épargne commerical	3,5%

II - SERVICES RATTACHÉS AU FONCTIONNEMENT DU COMPTE

2.1	Gestion de comptes	
2.1.1	Conditions débitrices et frais	
2.1.1.1	Meilleur taux débiteur appliqué à la clientèle	9%
2.1.1.2	Frais de tenue de compte sur livret d'épargne	Gratuit
2.1.1.3	Commission de plus fort découvert	0,25%
2.1.1.4	Commission de mouvement au débit du compte	Gratuit
2.1.1.5	Commission de dépassement sur compte autorisé	Taux initial + 2 Max 13%
2.1.1.6	Commission de dépassement sur compte non autorisé	Taux initial + 1% maximum 13%
2.1.1.7	Frais de tenue de compte (tarif mensuel)	
	• Retraités	1 300
	• Autres	1 750 hors package
2.1.1.8	Arrêté de compte	Gratuit
2.1.1.9	Relevé d'Identité Bancaire (RIB)	Gratuit
2.1.1.10	Autres types de conditions débitrices	Non applicable
2.1.1.11	Assurance prévoyance obsèques en fonction de la formule choisie, de l'âge de l'assuré, du montant des capitaux et du mode de paiement	Non applicable
2.1.1.12	Assurance automobile	Non applicable
2.1.2	Relevés de compte	
2.1.2.1	Mensuel	Gratuit
2.1.2.2	À la demande (mois en cours)	Gratuit
2.1.2.3	Autre période (tarif par mois)	
	• 3 derniers mois	Gratuit
	• Au-déla	1 000 F/mois
2.1.3	Relevé récapitulatif des frais annuels	Gratuit
2.1.4	Autre type de relevé de comptes	Non applicable
2.1.5	Attestations bancaires	
2.1.5.1	Attestation de solde	35 000
2.1.5.2	Attestation de non engagement	35 000
2.1.5.3	Attestation d'engagement	35 000
	Attestation de Virement	
2.1.5.4	Autres types d'attestations bancaires	50 000
2.1.6	Frais de timbre pour versement d'espèces en compte	Non applicable
2.1.7	Frais pour procuration	5 000
2.1.8	Conditions créditrices	
2.1.8.1	Plan d'épargne et autres produits d'épargne contractuelle	3,5%
2.1.8.2	Autres dépôts et produits d'épargne	3,5%
2.1.8.3	Intérêts créditeurs pour les plans d'épargne et autres produits d'épargne contractuelle	3,5%
2.1.8.4	Intérêts créditeurs pour les comptes d'épargne simple	3,5% avec un pafond de 10 000 000
2.1.8.5	Intérêts créditeurs sur les bons de caisse et comptes à terme	Taux à negocier
2.1.8.6	Autres conditions créditrices	Non applicable
2.2	Moyens de paiement	
2.2.1	Chèques	
2.2.1.1	Délivrance de chéquier (confection-remises)	
2.2.1.1.1	Chèques barrés non endossables	Gratuit
2.2.1.1.2	Chèques non barrés/vignette	25 feuillet (frais de timbre)
2.2.1.1.3	Lettre-chèques	500 F/feuillet
2.2.1.1.4	Chèques de banque sur place	Non applicable
2.2.1.1.5	Chèques de banque UEMOA	Non applicable
2.2.1.1.6	Chèques de banque sur compte en devises (minimum et maximum)	
	• Commission de transfert	0,5%
	• Frais de dossier	25 000
	• Taxe trésor	0,6%
	• Frais Swift	10 000
2.2.1.2	Chèques de guichet	2 500 F sauf nouveau client
2.2.1.3	Certification de chèque	
	• Moins de 5 000 000	5 000
	• Entre 5 000 000 et 10 000 000	10 000
	• Supérieur à 10 000 000	15 000
2.2.1.4	Frais pour annulation de chèque de banque	Non applicable
2.2.1.5	Opposition sur chèque ou chéquier par l'émetteur	5 000 F par feuillet / 15 000 F par carnet
2.2.1.6	Renouvellement d'opposition sur chèque ou chéquier par l'émetteur	10 000
2.2.1.7	Frais de destruction de chéquier	5 000 F/carnet
2.2.1.8	Frais de rejet impayé suite à l'absence ou l'insuffisance de provisions	10 000
2.2.1.9	Forfait chèque impayé	Non applicable
2.2.1.10	Expédition de chéquier à domicile (sous pli simple)	5 000
2.2.1.11	Expédition de chéquier à domicile (sous pli recommandé)	5 000 F + frais de transport
2.2.1.12	Autres types de chèques	Non applicable
2.2.1.13	Assurance perte et vol des moyens de paiement	189 à 584 F/mois
2.2.1.14	Encaissement de chèques	
2.2.1.14.1	Encaissement de chèques dans l'UEMOA	Gratuit
2.2.1.14.2	Encaissement de chèques hors UEMOA	
	• Crédit immédiat	50 000
	• Frais d'impayé	20 000
	• Encaissement	Commission pour l'euro 0,4% + 10 000, frais d'impayé 20 000
2.2.2	Cartes bancaires	
2.2.2.1	Renouvellement/Cotisation annuelle	
2.2.2.1.1	Carte privative	
2.2.2.1.2	Carte interbancaire (nationale ou UEMOA)	
2.2.2.1.2.1	Coût des retraits aux GAB de la banque du client	Gratuit
2.2.2.1.2.2	Consultation de solde aux GAB de la banque du client	Gratuit
2.2.2.1.2.3	Coût des retraits aux GAB des confrères de la zone UEMOA	500
2.2.2.1.2.4	Mini relevé	Gratuit sur les guichets BOA et 500 sur les autres guichets
2.2.2.1.2.5	Frais de gestion mensuels	Non applicable
2.2.2.1.2.6	Frais annuels	Mauve : 6 000 et Turquoise : 10 000
2.2.2.1.3	Les services de transfert rapide de fonds développés par d'autres institutions bancaires au sein de leur groupe	CF. Conditions BOA EXPRESS
2.2.2.1.4	Carte interbancaire internationale (avec VISA, MASTERCARD, etc.) Cotisation / an	
	• VISA Bleue	12 500
	• VISA Gold	50 000
	• VISA Platinum	120 000
2.2.2.1.5	Carte prépayée	15 000 sans chargement initial et 10 000 avec chargement sup ou égal à 50 000
2.2.2.1.5.1	Chargement de la carte	1,5% du montant de chargement min 1 000 (1er chargement gratuit)
2.2.2.1.5.2	Retrait Guichets Automatiques de banque (GAB)	Gratuit
2.2.2.1.5.3	Retrait GAB Mali hors GAB BOA-MALI	500
2.2.2.1.5.4	Retrait GAB hors Mali	3% du montant de la transaction min 1 500
2.2.2.1.5.5	Transfert de carte à carte	1,5% du montant min 1 000
2.2.2.1.5.6	Achat Terminal de Paiement Electronique (TPE) Mali	Gratuit
2.2.2.1.5.7	Achat TPE et internet hors Mali	
	• TPE	
	*UEMOA	Gratuit
	*Hors UEMOA	1% du montant
	*Internet	1% du montant
2.2.2.1.5.8	Consultation de solde sur GAB	BOA : Gratuit Zone GIM : 250 Zone VISA : 600
2.2.2.1.5.9	Autorisation refusée sur les GAB et TPE	Gratuit
2.2.2.1.5.10	Provision insuffisante sur les GAB et les TPE	Gratuit
2.2.2.1.5.11	Remplacement de la carte	Coût d'achat
2.2.2.1.5.12	Relevé de compte en ligne	Gratuit
2.2.2.1.5.13	Assistance clientèle par un opérateur BOA-MALI	Gratuit
2.2.2.1.5.14	Annulation carte	Coût d'achat
2.2.2.1.5.15	Réception représentation (Chargeback)	1 250
2.2.2.2	Délivrance de carte additionnelle (à décliner par type)	Coût d'achat
2.2.2.3	Confection de carte en urgence	Non applicable
2.2.2.4	Frais de reconfection de carte (sauf défectuosité)	Coût d'achat
2.2.2.5	Réédition du code confidentiel	VISA : 6 000 / SESAME : 5 000
2.2.2.6	Demande d'autorisation pour dépassement de plafond	5 000
2.2.2.7	Opposition carte	
2.2.2.7.1	Par le client : perte ou vol	VISA : 6 000 / SESAME : 3 000
2.2.2.7.2	Par la banque : usage abusif (particulier)	Gratuit
2.2.2.8	Frais de non restitution de carte en opposition/usage abusif	Gratuit
2.2.2.9	Modification de contrat (carte, plafond, ...)	5 000
2.2.2.10	Expédition à domicile : frais d'envoi minimum	28 000 F du Mali (Frais DHL)
2.2.2.11	Ouverture de dossier de fraude	Gratuit
2.2.2.12	Frais de gestion des cartes (à décliner par type de carte)	Gratuit
2.2.2.13	Prestations Services monétiques (consultation/édition de solde ; consultation/édition de solde d'historique)	
2.2.2.13.1	Retrait d'espèces dans les DAB	
2.2.2.13.1.1	*DAB de la banque du client	Gratuit
2.2.2.13.1.2	*DAB autres banques locales (GIM UEMOA)	500
2.2.2.13.1.3	*DAB dans la zone UEMOA (GIM UEMOA)	500
2.2.2.13.1.4	*DAB hors zone UEMOA	3% du montant min 1 500
2.2.2.13.2	Services accessibles via les GAB / DAB	
2.2.2.13.2.1	*Consultation/édition de solde dans la banque du client	Gratuit
2.2.2.13.2.2	*Consultation/édition de solde dans les autres banques locales et UEMOA	Zone GIM : 250 Zone VISA : 600
2.2.2.13.2.3	*Consultation/édition d'historique de solde	Gratuit sur les guichets BOA et 500 sur les autres guichets
2.2.2.14	Paiements	
2.2.2.14.1	*Dans la zone UEMOA	Gratuit
2.2.2.14.2	*Hors zone UEMOA	1% du montant
2.2.3	Virements et Prélèvements	
2.2.3.1	Virements	
2.2.3.1.1	Domiciliation de salaires	Gratuit
2.2.3.1.2	Virement interne reçu ou émis (de compte à compte dans la même banque)	Gratuit/ jour J
2.2.3.1.3	Virement sur place vers un tiers (STAR-UEMOA)	
	• SICA	2 500
	*RTGS (STAR) :	
	- Montant <50 000 000	6 000
	- 50 000 000 - 100	9 000
	- 100 000 000 - 500 000 000	14 000
	- >500 000 000	19 000
2.2.3.1.4	Virement entre agence en faveur d'un tiers	Gratuit
2.2.3.1.5	Virement dans l'UEMOA (STAR-UEMOA)	
	• SICA	2 500
	• RTGS (STAR) :	
	*Montant <50 000 000	7 000
	*50 000 000 - 100 000 000	12 000
	*100 000 000 - 500 000 000	17 000
	*>500 000 000	24 000
2.2.3.1.6	Encaissement de virements nationaux, communautaires et internationaux	Gratuit
2.2.3.1.7	Mise en place de Virement Permanent local ou autre	
2.2.3.1.7.1	*Création du dossier	Gratuit
2.2.3.1.7.2	*Exécution de l'opération	SICA : 2 500 F/ Gratuit entre compte BOA
2.2.3.1.8	Modification de Virement Permanent	N/A
2.2.3.1.9	Mise à disposition de fonds	0,75% min 7 500
2.2.3.2	Prélèvements	
2.3.3.2.1	Mise en place de l'autorisation de prélèvement	
2.3.3.2.1.1	*Création de dossier	Non applicable
2.3.3.2.1.2	*Exécution de l'opération	Non applicable
2.2.3.2.2	Frais d'opposition sur avis de prélèvement	Non applicable
2.2.3.2.3	Emission de prélèvement par une entreprise	Non applicable
2.2.3.2.4	Paiement d'un prélèvement	Non applicable
2.2.3.2.5	Remise d'avis de prélèvement (support télétransmission)	Non applicable
2.2.3.2.6	Frais de prélèvement impayé (sans provision)	Non applicable
2.2.3.2.7	Rejet de prélèvement à l'initiative du client	Non applicable

III - SERVICES BANCAIRES

3.1	Dates de valeurs appliquées	
3.1.1	Virements reçus	Crédit à J+1 suivant la réception du virement
	Remise de chèque	Crédit à J+ 1 suivant l'encaissement
3.1.2	Remise d'effets à l'escompte	Décompte à J et crédit à J+1 de la remise
3.1.3	Virements émis, domiciliation d'effets, paiement de chèques	Débit à J-1 du paiement ou de l'exécution de l'opération
3.1.5	Versement et retrait d'espèce	Versement (J) et retrait (J)
3.1.6	Livrets d'épargne	Le 1er jour de la quinzaine suivant le jour du versement
3.2	Frais liés aux services bancaires	
3.2.1	Dépôt d'espèces dans la banque du client quel que soit le guichet (hors acquittement de frais de timbre fiscal)	Gratuit
3.2.2	Retrait d'espèces dans la banque du client quel que soit le guichet, à l'exception des opérations par chèques de guichet	Gratuit
3.2.3	Emission chèque de banque en FCFA	Non applicable
3.2.4	Emission chèque de banque en autres devises	Idem conditions des transferts émis en devises Commission de transfert : 0,1% ; Taxe trésor : 0,6%
3.2.5	Rejet de chèque	10 000
3.2.6	Demande d'opposition	5 000
3.2.7	Incident sur compte Avis à Tiers Détenteur (ATD), Saisie-arrêt	25 000
3.2.8	Protêt	30 000
3.2.9	Frais de circularisation	50 000
3.2.10	Changement de signature	Gratuit
3.2.11	Modification d'intitulé de compte	Gratuit
3.2.12	Changement d'éléments constitutifs du dossier du client, notamment d'identification	Gratuit
3.2.13	Changement de garde de titre	Gratuit
3.2.14	Frais de nantissement	À payer au notaire ou à l'huissier
3.2.15	Frais de saisie attribution Avis à Tiers Détenteur (ATD)	20 000
3.2.16	Frais de reclassement	Gratuit

IV - SERVICES BANQUE À DISTANCE

4.1	Avis de débit et de crédit par voie électronique	Gratuit
4.2	Banque en ligne	
	• Service de base	Gratuit
	• Virements et autres services annexes	500 F/mois (Hors Pack)
4.3	Gestion internet, téléphone mobile (par type de produit adossé)	Gratuit
4.4	Virement électronique vers un autre établissement bancaire	Cf condition de transfert
4.5	Banque par téléphone (accès au guide vocal)	Non applicable
4.6	Services SMS	Gratuit
4.7	Accès au service de consultation et de gestion de compte sur internet et internet mobile (seuls les coûts sont à la charge du client)	Gratuit
4.8	Téléchargement de fichiers WEB (demande de relevés de compte en ligne)	Gratuit
4.9	Transfert à partir d'une carte	1,5% min 1 000

V - GESTION DES INCIDENTS DE PAIEMENT

5.1	Frais de déclaration d'opposition à la Banque Centrale	Gratuit
5.2	Frais de mainlevée d'opposition Banque Centrale	Gratuit
5.3	Lettre de relance pour compte débiteur (pli simple)	Gratuit
5.4	Lettre de relance pour compte débiteur (pli recommandé)	Frais de port
5.5	Lettre de déclaration à la CIP	Gratuit
5.6	Lettre d'information préalable au rejet de chèque sans provision	Lettre d'avertissement : Gratuit
5.7	Certificat de non-paiement	Gratuit
5.8	Autres frais pour incidents de paiement	Non applicable

VI - OPÉRATIONS DE CHANGE

6.1	Achat et vente de billets de banque (commission manipulation achat et vente)	
	• Achat	
	*EUR	0% - Parité Fixe 1 euro 655,957
	*Autres devises (USD, CHF, GPB..)	Cours moyen du jour -3%
	• Vente	
	*EUR	Parité Fixe 1 euro : 655,957 +3,5% HT
	*Autres devises (USD, CHF, GPB...	Cours moyen du jour + 5,70%
6.2	Achat et vente de chèques de voyage en Euro (commission à prévoir)	Non applicable
6.3	Achat et vente de chèques de voyage en autres devises cotées (commissions à prévoir)	Non applicable

VII - OPÉRATIONS DE CRÉDIT

7.1	Crédit à la consommation (taux d'intérêt à déterminer par rapport au MTD[1] + Marge)	
7.1.1	Découvert en compte convenu et formalisé (MTD + Marge)	TBB + 3%
7.1.2	Découvert en compte non convenu et non formalisé (MTD + Marge)	TBB + 0 à 3%
7.1.3	Facilités de caisse	TBB + 0 à 3%
7.1.4	Autres crédits à court terme	TBB + 0 à 1%
	Crédit à la consommation (particulier)	
	Crédit Evenementiel	
7.2	Crédits à l'habitat	
7.2.1	Moyen terme (MDT + Marge)	TBB + 0 à 2%
7.2.2	Long terme (MTD + Marge)	TBB -1 à + 2 %
7.3	Crédit-bail	
7.3.1	Mobilier	TBB + 0 à 2%
7.3.2	Immobilier	Non applicable
7.4	Autres opérations connexes aux opérations de crédit	
7.4.1	Frais de mainlevée d'hypothèque	25 000
7.4.2	Assurance sur prêts particuliers	Barème assureur
7.4.3	Mainlevée hypothèque partielle ou totale (hors frais notariés et d'enregistrement)	25 000
7.4.4	Frais de mainlevée de promesse d'hypothèque	Gratuit
7.4.5	Demande d'édition de tableau d'amortissement	2 000 (réédition)
7.4.6	Frais d'impayé au remboursement	Un taux de pénalité de 15% sera appliqué à partir de la date de l'impayé
7.4.7	Frais d'état d'engagement	Gratuit
7.4.8	Frais d'anticipation	Gratuit si rachat BOA / 8% si rachat autres banques (encours)
7.4.9	Frais d'étude des dossiers de prêt	variable dans la limite du taux d'usure
7.4.10	Autres opérations de crédit	Non applicable
7.4.11	Autres assurances sur prêts particuliers	Barème assureur
7.4.12	Avenant sur contrat prêt	Même condition que nouveau dossier
7.4.13	Modification simple (date d'échéance, n° de compte ou périodicité)	Gratuit
7.4.14	Modification des taux avec réédition du tableau d'amortissement	Gratuit
7.4.15	Autres modifications nécessitant une rédaction d'acte	Frais de notaire ou d'huissier
7.4.16	Demande d'édition de tableau d'amortissement	2 000 (réédition)
7.4.17	Frais d'échéance impayée (selon périodicité)	Un taux de pénalité de 15% sera appliqué à partir de la date de l'impayé
7.4.18	Commission d'engagement	Non applicable
7.4.19	Frais et commissions d'escompte	Non applicable
7.4.20	Cautions et avals	Non applicable

VIII - OPÉRATIONS AVEC L'ÉTRANGER

8.1	Chèque payable à l'étranger ou dans la zone UEMOA (traités hors compensation régionale)	2,5% min 5 000
8.1.1	Frais d'encaissement	5 000
8.1.1.1	Frais de manipulation	10 000
8.1.1.2	Frais port de lettre	40 000
8.1.1.3	Chèque libellé en devises : commission de change en sus	11 000
8.1.1.4	Frais d'impayés	20 000 + frais du correspondant
	Commision de change	
8.2	Chèques et effets gratuits reçus de l'étranger ou de la zone UEMOA	
8.2.1	Chèques reçus par la compensation régionale	Gratuit
8.2.2	Frais d'encaissement	Gratuit
8.2.3	Frais de manipulation	Gratuit
8.2.4	Frais de SWIFT	Gratuit
8.2.5	Frais de port de lettre	Gratuit
8.2.6	Frais sur chèque en souffrance	Gratuit
8.3	Emission de chèques de banque à destination d'un pays étranger	
8.3.1	Frais de dossier	1% du montant
8.4	Transferts	
8.4.1	Transferts zone UEMOA (Commission de transfert avec swift)	
	• Etranger	Flash : 13 000
8.4.2	Transferts hors zone UEMOA	
8.4.2.1	Virement hors UEMOA (Transfert SWIFT avec change en autres devises)	
	• Transferts reçus	
	*EURO	Parité Fixe 1 euro : 655,957
	*Autres devises (USD, CHF, GPB...)	Cours moyen du jour -2%
	*Taxe trésor	0,60%
	• Transferts émis	
	*EUR : Parité Fixe 1 euro	655,957 + commission de 1 à 7,5% TTC selon les conditions du marché
	*Autres devises (USD, CHF, GPB...)	Cours moyen du jour + 5,70%
	*Taxe trésor	0,60%
	*Commission de change	0,25% min 15 000 + Cours de change
8.4.2.2	Virement hors UEMOA (Transfert SWIFT sans change)	
	• Transferts reçus	
	*EUR Parité Fixe 1 euro	655,957 F CFA
	*Autres devises (USD, CHF, GPB...)	Cours moyen du jour -2%
	*Taxe trésor	0,60%
	• Transferts émis	
	*EUR	Parité Fixe 1 euro : 655,957 + commission de 1 à 7,5% TTC selon les conditions du marché
	*Autres devises (USD, CHF, GPB...)	Cours moyen du jour + 5,70%
	*Taxe trésor	6%
	*Commission de change	0,25% min 15 000 + Cours de change
	Commission additionnelle des transferts hors zone UEMOA	
	Commission de change sur transfert	
8.4.3	Autres types de transferts	Cf. condition de chaque produit
8.4.4	Réception de devises	Taux du jour communiqué par la banque (Fx Rates)

IX - AUTRES SERVICES (DIVERS)

9.1	Frais de recherche de documents (en unité)	
9.1.1	0 à 30 jours	Gratuit
9.1.2	30 à 60 jours	De 1 à 12 mois (5 000)
9.1.3	60 à 90 jours	De 1 à 12 mois (5 000)
9.1.4	Plus d'un an	25 000
9.1.5	Supplément par photocopie	500
9.2	Boîte à lettres	Non applicable
9.3	Location de coffre-fort	Non applicable
9.4	Frais de reproduction de clé	Non applicable
9.5	Demande de renseignements sur client	Gratuit
9.6	Demande de renseignements financiers	Gratuit
9.7	Demande de renseignements comptables (Commissaires aux comptes)	30 000
9.8	Abonnement mensuel au site internet	Gratuit
9.9	Successions	
9.9.1	Frais d'ouverture de dossier de succession	20 000
9.9.2	Frais de dossier de succession (au règlement selon l'actif)	Gratuit
9.9.3	Frais annuels de tenue de compte	Gratuit
9.10	Frais annuels sur compte inactif (créances arriérées)	
9.11	Frais relatif saisie-arrêt/avis à tiers détention ou opposition administrative	
9.11.1	*Lettre d'avertissement	5 000 F + TAF
9.11.2	*Lettre d'injonction	25 000
9.12	Attestation d'avoirs	50 000
9.13	Reconstitution d'extrait de compte	1 000 / feuillet
9.14	Autres types de services	
9.14.1	Boîte à lettres	Non applicable
9.14.2	Chéquier non retiré de plus de 3 mois	5 000 F/mois/par chéquier
9.14.3	Frais de saisie de découvert (Hors package)	12 000 / an

CALCUL DU TEG

Un crédit d'un montant de 1 000 000, octroyé pour une durée de deux ans, à un taux de 10% et un frais de dossier de 20 000, sort avec un TEG de 13,3%.

EXEMPLE :

980000 = 46145,00 / ((1+x)^(30/365)) + 46145,00 / ((1+x)^(60/365)) + 46145,00 / ((1+x)^(90/365))

- .....
- 46145,00 / ((1+x)^(720/365)) + 46145,00 / ((1+x)^(750/365))

x = 0,133

TAEG = (((0,133+1)^(1/12)) - 1) * 12 * 100 = 13,3%